

Public concerné

L'ensemble du personnel à partir de 18 ans

Prérequis : SST de moins de 24 mois et les titulaires d'un certificat APS

Délai d'accès à la formation : 21 jours

Equivalences, passerelles : les titulaires du certificat SST sont réputés détenir l'unité d'enseignement PSC

Accessibilité : Accessible pour les publics en situation de handicap (le formateur adapte sa pédagogie en fonction du handicap).

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures (1 journée) en présentiel

Participation : 4 à 10 stagiaires

Certificat : Certificat SST

Actualisation : Tous les 24 mois

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan d'intervention, PAP INRS et mannequins d'entraînement, salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur SST SAPEUR-POMPIER à jour de validité, certifié par l'INRS

Evaluation : Certificative (conforme à l'INRS)

Validation : Participer à l'ensemble de la session, réaliser ou faire réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation, réussite aux épreuves certificatives.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques, ...)

Documentation

Chaque participant reçoit :
- 1 certificat SST
- 1 attestation de fin de formation

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
de Loire Atlantique
12 rue Arago – BP 94303
44243 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex
Tel : 02.40.37.78.18

E-mail : secourisme@udsp44.fr

N° Habilitation INRS :
1022997/2016/SST/01/O/CN et 1022995/2016/SST/02/O/CN
N° agrément FNSPF : 1101 P 75
SIRET : 381 786 961 000 15 - Code APE : 9499Z
Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région
des Pays de la Loire sous le numéro 52 44 04262 44

Objectifs

Maintenir, mettre à jour et renforcer ses compétences en SST, d'aborder l'actualité technique et théorique, d'amener des réponses aux attentes des SST.

Déroulé pédagogique

ACTUALISATION DES COMPETENCES SST :

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

EVALUATION DES COMPETENCES :

A partir d'une mise en situation d'accident du travail, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

L'approche pédagogique de la formation reste à l'appréciation du formateur (quizz, jeux, mises en situations). Celui-ci organisera les 7 heures en utilisant les actualités, les attentes, et les difficultés qu'il aura apprécié lors des activités.

Tarifs et Inscriptions

Tarif : 130 € (individuel) - 750 € (forfait groupe)

Contact du formateur pour les structures, pour l'organisation pédagogique et la logistique

Inscriptions : en ligne sur www.udsp44.fr



Retrouvez notre actualité sur  @udsploireatlantique
et sur www.udsp44.fr

Devenez sapeur-pompier volontaire : www.sdis44.fr